

Nos engagements

Qualité de service

- ☞ Astreinte téléphonique 7j/7 de 18h à 21h en semaine et de 8h à 21h le weekend.
- ☞ Personnel qualifié : les professionnels intervenant à domicile sont le plus souvent titulaires du Diplôme d'Auxiliaire de vie Sociale.
- ☞ Référencement: l'Association est référencée auprès du Conseil Départemental du Finistère et bénéficie du régime de l'autorisation.

Tarifs

- ☞ Un devis gratuit est établi sur demande.
- ☞ Aucun frais d'adhésion n'est demandé.
- ☞ Toutes les dépenses engagées au titre de l'aide à domicile ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 50% des sommes engagées, dans la limite du plafond annuel.

Archipel Aide et Soins à Domicile

Pour tout renseignement

02 98 46 51 55

Vous pouvez nous contacter

Accueil physique et téléphonique
de 8h à 12h et de 13h30 à 18h

Siège social

3 rue Jules Ferry, 29200 Brest
zasd@union-archipel.org
Tel : 02 98 46 51 55
Fax : 02 98 44 52 10

Autres sites

Crozon : 02 98 26 29 46
Morlaix : 02 98 63 16 35
Quimper : 02 98 95 54 63
Brignogan-Plages : 02 98 83 45 18
Le Relecq-Kerhuon : 02 98 28 33 88

www.archipel-aide-et-soins-a-domicile.fr



Archipel Aide et Soins à Domicile

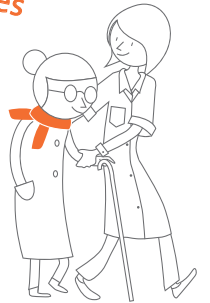
Association

Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

A Brest depuis 1957

02 98 46 51 55

Pôle Personnes Agées



Pôle Personnes en situation de handicap

Aide dans les activités ordinaires de la vie quotidienne :
entretien du logement, courses, préparation des repas,

Aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne :
aide aux déplacements, à l'alimentation...

Aide dans les activités de la vie sociale et relationnelle :
accompagnement dans des activités de loisirs...



Association à but non lucratif et à gestion désintéressée.

N° SIRET : 777 510 603 000 23 - Code APE : 8810A

Le public concerné

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), s'adresse aux personnes âgées, aux personnes malades et aux personnes en situation de handicap, pour une aide dans la vie quotidienne, le maintien à domicile, la préservation et la restauration de l'autonomie des personnes, leur insertion sociale et la lutte contre les exclusions.

Nos secteurs d'intervention

L'Association intervient sur les secteurs géographiques de Brest, du Relecq-Kerhuon, de Morlaix, de Quimper, Crozon et Brignogan-Plages.

L'évaluation de vos besoins

L'étape préalable à toute action de notre association est l'identification et le recensement de vos besoins.

Cette première évaluation est effectuée par notre chargé d'évaluation et de suivi social ou par le coordinateur de secteur.

- 🌀 Vous formulez vos attentes.
- 🌀 Nous construisons avec vous une réponse adaptée à partir d'une approche professionnelle.
- 🌀 Un devis est établi. Dès votre acceptation, un contrat d'accompagnement vous est proposé.
- 🌀 Une fois ce contrat d'accompagnement établi, nous vous sollicitons par téléphone pour déterminer ensemble la date de la première intervention.
- 🌀 Nous étudions et recherchons avec vous les prises en charge financières dont vous pourriez bénéficier.

Nos missions

En fonction du plan d'aide qui a été négocié avec vous, l'aide à domicile intervient pour vous accompagner dans les actes de la vie quotidienne :

Aide dans les activités ordinaires de la vie quotidienne :

- 🌀 entretien du logement
- 🌀 courses, préparation des repas
- 🌀 entretien du linge et du cadre de vie ...

Aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne :

- 🌀 aide à l'alimentation
- 🌀 aide aux déplacements et à la mobilité
- 🌀 accompagnement aux rendez-vous médicaux ...

Aide dans les activités de la vie sociale et relationnelle :

- 🌀 aide au maintien des relations avec l'entourage
- 🌀 accompagnement dans des activités de loisirs...

En cas d'absence de votre aide à domicile, nous assurons son remplacement.

Le suivi de votre dossier

Au cours de la prise en charge, les coordinateurs de secteur, et si besoin notre chargé d'évaluation sociale sont à votre disposition pour répondre à vos questions ; ils peuvent vous recevoir ou se déplacer à votre domicile.

Evolution de votre situation

Si votre situation évolue, nous pouvons à votre demande réajuster nos interventions et de façon générale organiser avec vous une réévaluation de vos besoins.

Coordination des services

Le service a aussi pour mission de se coordonner avec les différents professionnels (comme les infirmières, les aides-soignants,...) intervenant à votre domicile pour répondre au mieux à vos attentes et à vos besoins .

Tout au long de nos prestations, nos équipes restent à votre écoute.

